

Déclaration de la Tunisie

A la dernière séance deuxième partie de de la cinquième session (INC 5.2) du Comité de négociation intergouvernemental chargé d'élaborer un instrument international juridiquement contraignant sur la pollution par les matières plastiques, y compris dans le milieu marin

Genève, Palais des Nations

14/08/2025

Je tiens à vous remercier M. le président ainsi que le secrétariat pour tous les efforts fournis.

Je tiens à remercier la suisse d'avoir hébergée cette deuxième partie de la 5^{ème} session et pour l'accueil chaleureux.

Nous regrettons le fait que nous n'avons pas eu un aboutissement de ce traité.

Nous pensons que le document préparé n'est pas consensuel et ne tient pas compte des besoins des Etats parties notamment les pays en développement.

Nous nous associons aux déclarations faites par les groupes Arabe et Africain.

En tant que membre du Comité intergouvernemental de négociation, la Tunisie réitère son engagement pour mettre fin à la pollution par le plastique afin de protéger la santé humaine et l'environnement de ses effets nocifs, sur la base d'une approche globale qui aborde l'ensemble du cycle de vie des plastiques, comme le stipule la résolution 5/14 de l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement afin d'élaborer un traité ambitieux, universel et efficace pour mettre fin à la pollution plastique au profit des générations présentes et futures et de notre planète.

La Tunisie réaffirme le besoin urgent de donner la priorité à des mesures mondiales spécifiques et contraignantes qui s'attaquent efficacement aux plastiques à haut risque, caractérisés par leur forte probabilité de causer de la pollution et des dommages potentiels à l'environnement et à la santé humaine.

Le financement à accorder aux pays en développement, le renforcement des capacités professionnelles et institutionnelles requises, l'assistance technique et la facilitation de l'accès et du transfert des technologies pertinentes et abordables, sont des aspects essentiels. Ceci est encore plus important si tout le monde reconnaît que l'instrument international juridiquement contraignant cherche essentiellement à s'attaquer à un problème mondial et ne peut être efficace que si tout le monde est d'accord.

La Tunisie insiste sur la nécessité d'un nouveau Fonds multilatéral, qui devrait être le principal mécanisme international pour fournir les ressources techniques et financières nécessaires. Ce Fonds devra être prévisible, durable et capable de fournir des ressources techniques adéquates et des ressources financières facilement accessibles aux Etats parties notamment les pays en développement.

A cet effet, le futur instrument devrait faciliter l'échange d'informations, le renforcement des capacités, la coopération internationale et coordonner les meilleures connaissances scientifiques disponibles, de recherche, de technologies et de savoirs.

La Tunisie insiste sur la nécessité d'une action urgente et collective pour lutter contre la pollution par le plastique. Nous appelons à l'adoption de mesures globales contraignantes basées sur des responsabilités communes mais différenciées qui éliminent, réduisent, font circuler en toute sécurité et gèrent les plastiques spécifiques à haut risque.

La Tunisie attaché au consensus basé sur le compromis, réitère son engagement à continuer le travail en collaboration avec toutes les parties prenantes pour s'attaquer au problème urgent de la pollution par le plastique et construire un avenir durable pour le bien de la santé planétaire, de la biodiversité et du bien-être public.

Merci de votre attention.